

# COTISATION AU FSE DU CLG JEAN AVIOTTE

Parmi les associations qui peuvent exister dans un établissement, le foyer socio-éducatif (FSE) et l'association sportive (AS) constituent les deux pôles importants de la vie collégienne.



## LE FOYER SOCIO-ÉDUCATIF (FSE)

Le **FSE** est une association loi 1901 spécifique aux collèges. Il est géré par des adultes (personnels de l'établissement), aidés par des élèves (*développement de l'autonomie*). Sa vocation est de favoriser les activités périscolaires à destination des élèves de l'établissement.

La création du foyer socio-éducatif permet d'offrir aux élèves des activités enrichissantes, relevant de champs d'intérêt divers, de les faire intervenir dans les décisions, dans l'organisation des activités, dans le fonctionnement et la gestion même de l'association. Il s'agit, en amenant les élèves à être pleinement partie prenante de la vie du foyer socio-éducatif de leur établissement, de favoriser le développement du sens de la responsabilité et du jugement. L'action du foyer socio-éducatif s'inscrit ainsi dans le projet d'éducation à la citoyenneté.

Tout en étant éducatives, les activités proposées sont autres que scolaires (*théâtre, musique, danse, sensibilisation à la santé et à l'environnement...*) Il permet aussi de réduire le coût des séjours et voyages proposés par les enseignants aux élèves (*classes vertes, séjours montagne, voyages linguistiques etc...*)

Le foyer est ouvert toute la journée y compris pendant la pause méridienne afin de permettre aux élèves adhérents d'y venir quand ils le souhaitent en dehors des heures de cours. Deux salles lui sont réservées dans des locaux accueillants et bien pensés. Munis de leur carnet tamponné, les élèves peuvent s'y rendre pour se détendre, lire, bavarder, jouer à l'un des nombreux jeux de société du **FSE**, etc.

Comme toute association, il faut être membre du foyer socio-éducatif pour participer aux activités et aux clubs. L'adhésion, dont **LE MONTANT EST FIXÉ À 7€ MINIMUM**, se fera courant septembre.



## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Sans votre aide, le **FSE** ne pourra plus financer la grande diversité d'actions, projets, sorties et séjours proposés aux élèves, vos enfants, qui constituent la force vive du collège. Par ailleurs, nous avons pour vocation de redistribuer les bénéfices quel que soit le statut des élèves (tous les élèves sont adhérents de fait, même s'ils ne cotisent pas tous). Tous les élèves du collège ont pu bénéficier de cette redistribution, au travers des prix, sorties, voyages, tournois et ateliers proposés à tous les élèves sur la pause méridienne.

Le **FSE** en appelle alors à votre **GÉNÉROSITÉ !** Complétez le coupon ci-dessous **AVANT LE 25 SEPTEMBRE** accompagné de votre cotisation. Des permanences au Foyer auront lieu lors des récréations afin que les élèves adhérents puissent faire tamponner leur carnet.

**MERCI À TOUS,  
LE BUREAU DU FSE**



+ Je soussigné(e) .....  
responsable de l'élève..... classe .....

Souhaite verser la somme de ..... € au FSE (chèque de préférence)

Ne souhaite pas cotiser au **FSE**

Signature des responsables

